

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du mardi 15 février 2022

Présents :

- Enseignants :

Monsieur Caro (Directeur)

Mesdames Haddad, Le Goff, Creusat, Chauvin-Liegard, Hoffmann, Chartier

- Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Mesdames Cahn-Bouchou, Amory, Guérin

- Mairie :

Madame Tordjman (Conseiller Municipal)

Madame Loiseau (Directrice de l'Education à la Mairie)

Monsieur Porcu (Directeur des Services Techniques)

Excusés : [Demi-jauge]

- Enseignants : M. Gall, Mmes Ragani, Majo, Hoffmann, Chartier

- Parents d'élèves excusés : Mesdames Dahan, Moleirinho, Leon Prosper, Nakache, Blaszykowska, Meziane, Montoya, Monsieur Kazanci

- IEN : Monsieur Sarie

1- Protocole Sanitaire

Depuis le retour des vacances d'automne (et donc du dernier Conseil d'Ecole en date), les protocoles sanitaires différents (modifiés et annexés) se succèdent dans les écoles (au nombre de 3 durant les dix premiers jours suite à la reprise en janvier).

Outre les informations communiquées par voie de presse auprès du grand public, l'équipe enseignante s'attèle à renseigner au mieux les familles en fonction de l'évolution de l'épidémie et de son impact sur la scolarité de leurs enfants.

Les points majeurs (du protocole de Niveau 3, dit « orange ») sont les suivants :

- Lorsque survient un cas positif dans une classe, l'élève (ou les élèves) en question sont isolés 5 jours (si les symptômes ont disparu) ou 7 jours maximum.

- Les autres élèves de la classe sont soumis à des autotests à J0, J2 et J4 (dont le résultat négatif est à spécifier sur une fiche d'attestation sur l'honneur dédiée à l'enseignant).

- Un document estampillé « éducation nationale » est également dispensé aux familles, établissant officiellement la situation sanitaire de la classe. Cette attestation est destinée aux employeurs et peut permettre aussi, le cas échéant, de retirer des autotests pour procéder aux vérifications d'usage.

- Les brassages d'élèves sont proscrits. Par conséquent, les remplacements étant globalement très aléatoires, incertains (voire très rares à certaines périodes), lorsqu'un enseignant est absent, les parents sont contactés et invités dans la mesure du possible à ne pas envoyer leurs enfants à l'école.

- Le port du masque est à nouveau de mise en intérieur et en extérieur à l'école élémentaire (ce qui inclut donc la cour de récréation).

Peu à peu, le protocole s'assouplit. Ainsi, par décret, depuis le mercredi 2 février, le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur.

Au retour des congés d'hiver, le protocole de Niveau 2 (dit « jaune ») sera de nouveau en vigueur et en voici les modifications exhaustives :

- Confirmation du fait que le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur (pour les élèves et les personnels).

- Les activités physiques (exceptées les sports de contact) peuvent se dérouler de nouveau en intérieur sans port du masque.

- Les brassages entre élèves sont tolérés en cas d'impondérable, en effectuant les répartitions par niveau de classe.

2- Situation Sanitaire de l'École

- Suite au retour des vacances de fin d'année, à savoir le 3 janvier, il aura fallu 5 jours seulement pour que les 9 classes de l'école soient touchées et impactées durement par des Cas Positifs chez des élèves. Un pic d'absence a été identifié le lundi 10 janvier avec un total de 67 élèves absents.

- Bien évidemment, tout ceci a provoqué de nombreux désagréments et une pagaille conséquente chez toutes les familles des 237 élèves de l'école, engendrant aussi une complication extrême du fonctionnement interne de notre structure, ce qui inclut bien entendu la bonne tenue des apprentissages et la continuité pédagogique forcément chaotique.

Au rayon de spécificités, précisons que la natation scolaire a été suspendue pour tout le mois de janvier (après seulement une ou deux séances de pratique pour les classes de CE2 de Madame Le Goff et CE2-CM1 de Madame Creusat).

3- Livret Scolaire Unique [LSU]

Compte-tenu de la situation sanitaire (relative aux exigences du protocole sanitaire d'un côté, mais aussi du fait du caractère très aléatoire et complexe des prises de rendez-vous avec les familles), les LSU du premier semestre ont été communiqués aux familles sans rencontres individuelles, durant la deuxième quinzaine du mois de janvier.

4- Evaluations (CP et CM2)

- Les traditionnelles Evaluations Nationales de mi-CP, dont la passation était initialement prévue à compter du lundi 17 janvier, ont été repoussées face à la situation chaotique rencontrée dans toutes les écoles (absences d'élèves nombreuses et successives principalement).

Elles se tiendront donc (pour notre académie) entre le 14 et le 25 mars.

- Comme l'an dernier, les élèves de CM2 (de la classe de Monsieur Gall et de Madame Chauvin-Liegard) ont procédé (début janvier) à la passation d'évaluations sur le thème de la Compréhension (orale et écrite).

5- Evaluation d'École

Depuis l'an dernier, le ministère impose un nouveau protocole visant à procéder à des Evaluations de regroupements d'écoles. Cette année, sur la Circonscription, c'est notre secteur qui a été désigné afin de s'y astreindre. Ainsi, durant le troisième trimestre de cette année scolaire (soit de mi-mai à fin juin environ), les quatre écoles que sont Alphonse Daudet, Charles Perrault, Pierre et Marie Curie et Antoine de Saint-Exupéry, seront concernées conjointement par ce processus visant à accueillir un groupe d'évaluateurs (composé d'un IEN et d'un CPC issus d'un autre département, mais aussi d'un Inspecteur du Second Degré ou/et d'un Principal de Collège). Il s'agira alors d'étudier les méthodes et pratiques en vigueur, mais aussi de se baser sur différents indicateurs (tels que l'environnement de l'école, son fonctionnement, ses problématiques, les résultats aux évaluations, les volets prioritaires en matière de pédagogie, le climat scolaire ambiant, les actions en vigueur...) afin d'en tirer des enseignements et cibler des axes d'amélioration. Il est à noter que, cette évaluation balayant l'ensemble des aspects de la vie scolaire, il est prévu qu'elle puisse intégrer les différents partenaires et intervenants que sont par exemple : les parents d'élèves élus, le périscolaire, l'infirmière scolaire, la municipalité, les différents intervenants et partenaires... qui seraient alors sollicités.

Par conséquent, d'ici-là, en amont, une auto-évaluation complète et exhaustive est demandée aux équipes enseignantes de chacune des écoles en question, en se basant sur le Projet d'École et son inscription précise au sein des Axes du Projet Académique.

Le compte-rendu définitif de cette évaluation est attendu pour la mi-septembre.

6- Sécurité et Locaux

- Lundi 6 décembre au matin, nous avons procédé à un exercice PPMS (sous mandat départemental) dit « intrusion », répondant à la posture « se cacher ». Il s'agissait (en usant du matériel d'alerte installé voici quelques années à présent par la municipalité) de procéder à une alerte signalant une intrusion dans l'école et de vérifier la bonne mise en place des réflexes à adopter en pareil cas. Globalement, l'exercice s'est avéré concluant.

- Le deuxième exercice d'évacuation « Alerte Incendie » a été effectué le lundi 24 janvier au matin. Un défaut logistique a été constaté puisque les portes coupe-feu (rez-de-chaussée et étage) de l'escalier situé face à la salle des maîtres ne se sont pas refermées lors du déclenchement de l'alarme. Dans la foulée, ce dysfonctionnement a été communiqué auprès des services techniques afin de solliciter une intervention rapide. M Porcu précise qu'une intervention a eu lieu, un problème électrique explique ce dysfonctionnement. Cela sera pris en charge pendant les vacances de février (arrivée prochaine d'un nouvel électricien au sein des services techniques).

Courant décembre 2021, la porte principale de l'école a été remplacée, tout comme les portes d'accès du préau menant dans la cour. Le seul bémol à ces travaux très attendus et appréciables est que la serrure de la porte (principale) est la clé n°68 et non la clé n°16 (qui était l'estampille de l'ancienne serrure et qui correspond aussi à tous les autres verrous de l'école).

M. Porcu a pris note de la demande du changement de serrure pour uniformiser l'ouverture des portes (clé n°16 unique).

Nous souhaitons évoquer à nouveau le parking enseignant du groupe scolaire. Voici plusieurs années que la borne rétractable (en fermant l'accès) ne fonctionne plus et le parking (déjà bien insuffisant en ce qui concerne le nombre de places de stationnement disponibles) est donc ouvert aux quatre vents et disponible à tout venant (malgré les panneaux d'indication et d'interdiction). Par conséquent, il est très fréquenté par certains parents d'élèves, qui y stationnent à leur convenance (et de plus en plus fréquemment au fil du temps, l'habitude faisant son œuvre).

Il devient réellement très compliqué pour les enseignants du groupe scolaire de s'y garer (et donc de trouver une place de stationnement dans le quartier). C'est le cas notamment des directeurs du groupe scolaire qui n'ont aucune chance de retrouver une place de stationnement au retour d'une sortie en pleine journée (pour aller participer à une réunion par exemple).

De plus, des enfants (souvent très petits) vagabondent (parfois seuls) sur le parking et il est étonnant qu'un accident ne soit pas encore survenu (surtout lorsqu'il fait sombre) à l'occasion d'une manœuvre de stationnement...

Mme Tordjman précise que la borne d'accès au parking va être réparée ainsi que l'installation d'un panneau « parking réservé aux enseignants » et un marquage au sol pour bloquer des places de stationnement aux trois directeurs du groupe scolaire. Ces travaux seront faits pendant les vacances scolaires de février.

Au sujet des travaux d'envergure, l'un des sujets primordiaux concerne l'étanchéité des locaux à l'étage et particulièrement le couloir et la salle de classe n°5 (de Madame Ragani) ; lieux bien souvent sous les eaux lors des épisodes de fortes précipitations.

M. Porcu précise que ces travaux sont en cours de chiffrage actuellement. Une entreprise d'étanchéité a été contactée pour expertise.

Concernant le chauffage, une intervention est prévue pour changer certains tuyaux défectueux qui devraient avoir un impact positif sur la température au sein de l'école.

7- Budget et Actions

Concernant les crédits de fonctionnement municipaux, au printemps 2021, l'imprimante du bureau a été changée afin de renouveler un matériel jugé obsolète, lent et parfois capricieux. Toutefois, sans que le nombre d'impressions ne croisse de manière significative, au bout de quelques mois à peine, les cartouches d'encre se sont rapidement retrouvées vides, rendant l'appareil inutilisable (aussi bien pour la couleur, que pour le noir et blanc). Le problème signalé à qui de droit, il m'a été répondu qu'il n'était pas prévu au budget de procéder au remplacement des consommables (visiblement très onéreux) plus d'une fois l'an. Par conséquent, la conclusion qui s'impose est que l'imprimante est inutilisable depuis fin octobre et le restera jusqu'à l'été prochain. Cette situation (amenée à devenir routinière) est véritablement problématique car :

Plus le moindre document ne saurait être imprimé en couleur dans l'école jusqu'à l'année scolaire prochaine.

La moindre impression rapide (quelle qu'elle soit) depuis le bureau de direction nécessite de traverser l'école afin de rejoindre la photocopieuse de la salle des maîtres.

Compte-tenu de leur consommation, l'emploi de ces nouvelles machines ne saurait se contenter d'un jeu de cartouches par an.

Malheureusement, je n'ai toujours pas reçu de réponse lorsque j'ai contacté mes interlocuteurs des services scolaires et informatiques afin d'essayer de trouver une solution à ce lourd désagrément.

Mme Tordjman nous informe que l'acquisition de ces imprimantes (achetées en 2021) pose problème dans toutes les écoles. L'usure excessive des cartouches dans l'imprimante est anormale. Un nouveau marché est prévu l'année prochaine pour l'acquisition de nouvelles imprimantes et une mise en place d'un quota limité de photocopies couleur par école. Une étude de besoins sera envisagée en association avec les enseignants.

Nous rappelons aussi qu'au mois d'octobre 2021, nous avons sollicité Madame Picard pour que, l'an prochain dans l'idéal, deux classes de l'école encore pourvues d'un mobilier obsolète et abîmé, soient rééquipées. Il s'agit des salles de classe n°5 (Madame Ragani) et n°10 (Madame Creusat). Nous avons transmis l'équipement souhaité (identique pour ces deux classes).

Comme évoqué l'an dernier, le volet consacré au « Développement Durable » (qui a fait son apparition dans la nomenclature des Projets d'Ecole) revêt pour notre école la forme de l'entretien et de l'exploitation du potager. A dessein, cet espace de culture et de plantations est en cours de rénovation, de réaménagement et d'agrandissement. Il est à noter que Monsieur Gall (qui est le référent de ce dossier depuis longtemps initié dans l'école) a pu compter sur l'entière, appréciable et non moins efficace collaboration de l'intermédiaire dévolu au sein du service municipal des Espaces Verts.

- Il est à noter que l'acompte de 3762 euros versé pour la classe découverte de juin 2019 (annulée suite au premier au printemps 2020) nous a été remboursé (par virement sur le compte OCCE) par l'organisme de séjour « Côté Découvertes ». Le litige est donc résolu.

- Suite à notre sollicitation et le pourvoi de projets dédiés aux actions récurrentes de l'école, la municipalité (et nous l'en remercions) a validé le versement des subventions évoquées lors du précédent Conseil d'Ecole, pour un total de 1000 euros, répartis comme suit :

400 euros pour les sciences et le développement durable

600 euros pour le projet « Opéra »

- A ce dernier titre, cinq classes de l'école (CE1 A, CE1 B, CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2) ont eu la chance de profiter de la présence de l'artiste (musicien et compositeur d'opéra) Julien Joubert dans l'école le jeudi 16 décembre, et de celle de Corinne Barrere (Cheffe de Cœur) le mardi 18 janvier. Une troisième et dernière intervention est prévue en date du mardi 29 mars.

A ce propos, suite à des nombreuses demandes et une certaine insistance, nous avons obtenu (avec difficulté) une date de disponibilité du théâtre Silvia Monfort afin de nous permettre de proposer une

représentation du spectacle qui découlera de ce projet. Bien entendu, une certaine amertume s'ajoute à notre scepticisme. En effet, à l'heure où il est de bon ton de promulguer un retour aux pratiques culturelles (trop longtemps dévoyées), force est de constater qu'il apparaît pourtant difficile de disposer des moyens nécessaires à leur réalisation. Cette année, seules deux écoles (sur les huit que comptent la ville) ne sollicitent le théâtre pour disposer d'une (unique) date de représentation et il se trouve que cette demande n'a bien failli pas pouvoir être honorée, car c'est un concours de circonstance (un événement annulé semble-t-il) qui nous permet d'en bénéficier, le mardi 28 juin. Il est à noter que les délais paraissent acceptables car notre demande initiale date de la fin du mois de novembre 2021. Difficile d'y voir clair avant, à l'échelle d'une année scolaire. Comment ne pas être pessimiste (pour ne pas dire désabusé) pour la suite ?

Mme Tordjman se propose de faire un point avec la nouvelle directrice du théâtre Mme Fontaine afin d'obtenir des éclaircissements quant aux choix et décisions concernant la disponibilité du théâtre pour les écoles.

- En périphérie de cette action musicale, le projet Orchestre à l'École poursuit son œuvre. Ainsi, les élèves de CM2 ont eu l'insigne honneur de se produire sur la scène du théâtre Silvia Monfort, le mercredi 15 décembre au soir, dans le cadre du concert de fin d'année civile du Conservatoire, proposant une prestation qui mérite toutes nos félicitations.

Il est à noter que ce projet s'achève (en juin 2022) à l'issue de ces trois années. Malheureusement, la proposition initiale de faire en sorte que chaque école puisse bénéficier de ce projet simultanément (en initiant une nouvelle « Classe Orchestre » chaque année au sein des quatre écoles élémentaires de la ville) a été abandonnée et nous le regrettons car cette action est très porteuse et aurait méritée d'occuper une place centrale dans le volet du Parcours Artistique et Culturelle de notre Projet d'École.

- Le service des sports de la ville a organisé une semaine olympique et paralympique à destination des CM2. Notre école (par l'entremise de Monsieur Gall et Madame Chauvin-Liegard) y a participé en date du vendredi 28 janvier. La demi-journée fut consacrée au visionnage d'une projection retraçant l'histoire des Jeux Olympiques, à la visite d'une exposition thématique et à la participation à des ateliers dédiés au réinvestissement des connaissances dispensées sur le sujet.

- Tout comme la piscine, la fréquentation des structures municipales culturelles que sont la bibliothèque et la ludothèque a été proscrite pour les scolaires durant le mois de janvier. En contrepartie, un duo de ludothécaires se déplace dans les écoles. A Saint-Exupéry, chacune des classes de CP (de Madame Majo et Madame Hoffmann) bénéficiera de trois interventions les vendredis après-midi des mois de mars et avril.

- Au mois d'avril, dans le cadre du programme de Sciences, les classes de CM1 (Madame Chartier) et de CM1-CM2 (Madame Chauvin-Liegard) se rendront en car afin de visiter le site du SIAH de Gonesse, afin (à l'occasion d'une visite de 2h) d'en étudier la faune et la flore, les écosystèmes et autres spécificités locales.

- Dans le cadre d'un partenariat entre l'Education Nationale et le Comité du Val d'Oise, les classes de CM1 et de CM1-CM2 bénéficient d'un cycle de pratique sportive de mini-hand. Ce module devrait, espérons-le, se conclure par la tenue d'un tournoi inter-école, le vendredi 20 mai au gymnase Lionel Terray.

- D'ici la fin de l'année, les deux classes de CP de l'école bénéficieront d'une intervention menée par les services d'animation de la ville, sur le thème de la prévention et de l'information quant à la santé bucco-dentaire.

- Il s'agira prochainement de planifier la tenue des Permis Piétons et Cyclistes, dans le cadre de l'APER, effectué en partenariat étroit avec la Police Municipale.

- Les voyages scolaires n'ayant pas pu se tenir cette année encore, compte-tenu de la situation sanitaire, la municipalité propose le renouvellement des « Classes sans Cartables », dans les mêmes conditions que l'an dernier, à destination des élèves de CM1, CM2 (et CE2 dans le cas de classe de double-niveau). A Saint-Exupéry, les classes concernées seraient donc au nombre de 4 : CM1 / CM1-CM2 / CM2 / CE2-CM1.

De plus amples informations seront communiquées au retour des congés hivernaux.

A l'heure actuelle, nous n'avons aucune information en provenance de la municipalité quant à la tenue de séjours ou de classes découvertes, que ce soit d'ici la fin de l'année scolaire actuelle, ou pour l'année prochaine. Mme Tordjman justifie son choix et précise que les séjours ne sont pas supprimés pour les années à venir. La municipalité a fait le choix des « Classes sans Cartable » pour cette année à nouveau, compte tenu de la complexité liée à la crise sanitaire (annulation de dernière minute, rapatriements...)

- Tout n'est pas encore bouclé (et les années écoulées nous ont appris à ne jurer de rien), mais notre idée est de prévoir une sortie de fin d'année (qui concernera toutes les classes de l'école) le vendredi 1^{er} juillet, au Parc Saint-Paul. Le transport des élèves sera assuré par l'octroi annuel des cars par les budgets municipaux.

Projets annoncés par Mme Tordjman :

- La Ville signe une convention avec l'association « Lire et faire lire » pour des interventions dans les écoles.
- Le projet « micro-folies », un projet scientifique proposé aux classes.

Pour rappel, du fait d'un trop grand nombre de Conseil d'Ecole prévus le 14 juin, le troisième Conseil d'Ecole se déroulera le **jeudi 23 juin** à 18h15. La date convient et est entérinée par l'assemblée.